

VOLUME 22 N° 2 ■ PRINTEMPS 2018

BâtiVert



L'OMBE

toujours en évolution



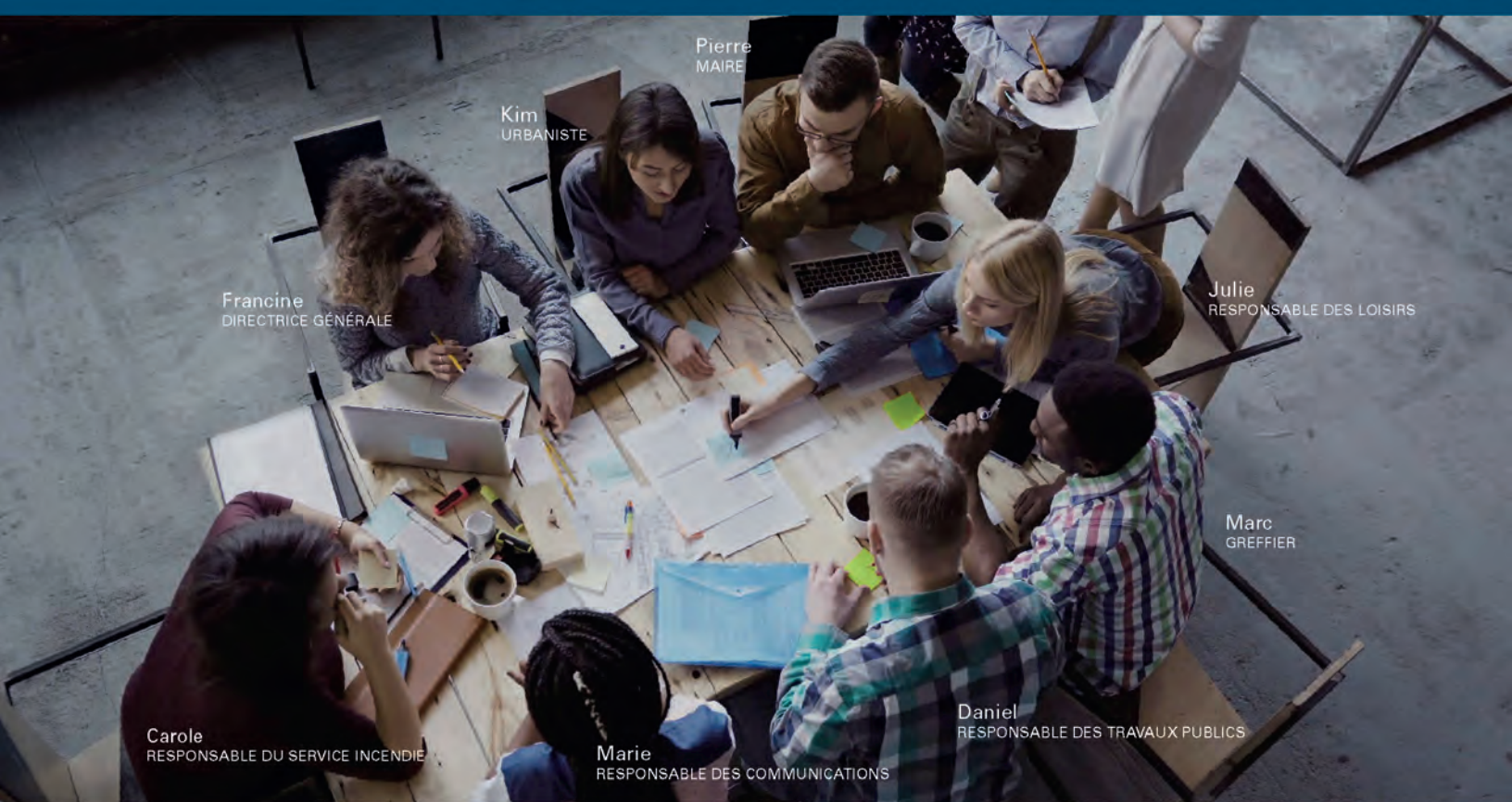
ISSN 1482-0412
Port de retour garanti

Envoi de publication
Contrat de vente no 40065574

365, rue Normand
Place Normand, bureau 260
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3A 1T6

www.combeq.qc.ca

Congrès 2018
PROGRAMME OFFICIEL
3, 4 et 5 mai



Pierre
MAIRE

Kim
URBANISTE

Francine
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Julie
RESPONSABLE DES LOISIRS

Marc
GREFFIER

Carole
RESPONSABLE DU SERVICE INCENDIE

Marie
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Daniel
RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Notre équipe vous conseille et vous accompagne dans la gestion intégrée de vos risques municipaux

LA MMQ, BIEN PLUS QU'UN ASSUREUR

mutuellemmq.com



Découvrez nos services

- Un service gratuit d'aide à la décision pour identifier, analyser et réduire vos risques
- Des formations et des conseils gratuits adaptés à la réalité municipale
- Un service d'inspection gratuit de vos bâtiments, infrastructures et équipements électriques
- Un service d'assistance juridique FQM/MMQ pour la rédaction et l'analyse d'ententes, d'appels d'offres, de règlements, de politiques et de contrats divers

MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec


CONTACTEZ-NOUS

1 866 662-0661

info@mutuellemmq.com

MOT DU PRÉSIDENT Demeurons proactifs!	5
MOT DES COPRÉSIDENTS DU CONGRÈS Prêts pour un événement haut en couleur!	7
OUVERTURE Le harcèlement : prévenir ou punir?	9
ATELIERS	10 à 18
Programmation officielle	20-21
Les rendez-vous juridiques	23
Les rencontres d'information	25



Le Salon des exposants	27
Cocktail de bienvenue	29
 Soirée d'humour avec François Massicotte	30
Le banquet du président	31
Le brunch surprise	31
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Venez faire entendre votre voix!	33
FORMATION 2018	34
CHRONIQUE URBANISME Vers une rationalisation du bâti?	35
CHRONIQUE ENVIRONNEMENT La nouvelle certification canadienne zéro carbone	36-37
CHRONIQUE JURIDIQUE Le pouvoir discrétionnaire prévu à l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme La bonne foi nécessaire, mais insuffisante	38



Nous remercions nos annonceurs et nos différents partenaires qui ont choisi d'associer leur nom et leurs ressources à la réalisation de ce magazine. Leur participation contribue activement à faire connaître l'importance du rôle de l'officier municipal en bâtiment et en environnement sur tout le territoire québécois. Votre appui et votre confiance nous sont essentiels. Merci!

BâtiVert

Le magazine BâtiVert est publié par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)



LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMBEQ

M. Sylvain Demers, président
M. Bastien Lefebvre, vice-président
M. Martin Bouchard, vice-président
M. Simon Roy, trésorier
M^{me} Janie Rondeau, secrétaire

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stéphane Corbin

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Dany Marcil

ACCUEIL, COMPTABILITÉ ET SECRÉTARIAT

Francine Clément

SERVICE DE LA FORMATION

Johanne Nadon

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Claudette Duval

LE MAGAZINE

CONCEPTION ET MONTAGE

CGB Communication

IMPRESSION

Imprimerie Miro

PUBLICITÉ

Dany Marcil

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET PUBLICITÉ

365, rue Normand, Place Normand, bureau 260
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3A 1T6
Tél. : 450 348-7178 • Téléc. : 450 348-4885

Courriel : combeq@combeq.qc.ca

Site Web : www.combeq.qc.ca

Dépôt légal, deuxième trimestre 1992

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1482-0412

Envoi de publication.

Enregistrement n° 40065574

Port de retour garanti

Abonnement annuel : 18 \$ (taxes en sus)

Le contenu des articles publiés dans ce magazine ne reflète pas nécessairement l'opinion de la COMBEQ. Seuls les auteurs assument la responsabilité de leurs écrits.

Le genre masculin est utilisé au sens universel et désigne autant les femmes que les hommes.

La reproduction de textes ou d'extraits de ceux-ci est encouragée et doit porter la mention « Reproduit du magazine BâtiVert ».

® Marque déposée de la COMBEQ



Ce magazine est imprimé sur du papier écriture recyclé de fibres postconsommation.

ULTIMO



VOUS AVEZ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
NON-CONFORMES DANS VOTRE MUNICIPALITÉ?

**MISEZ SUR UNE SOLUTION COLLECTIVE,
PLUTÔT QUE DE NOMBREUSES
INSTALLATIONS INDIVIDUELLES !**

SOLUTION IDÉALE POUR :

- UTILISATEURS NON DESSERVIS PAR LES RÉSEAUX LOCAUX
- PROXIMITÉ D'UNE ZONE SENSIBLE À L'AZOTE ET AU PHOSPHORE
- TERRAINS TROP RESTREINTS
- ZONES INONDABLES
- MAUVAISE PERMÉABILITÉ DU SOL
- NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS

MABAREX.COM
1 800 636-6721

\\ MABAREX : 100 % QUÉBÉCOISE

**\\ ASSAINISSEMENT
DÉCENTRALISÉ
COMMUNAUTAIRE**

**L'ULTIMO^{MD} est le seul à offrir
tous les avantages suivants :**

- Performance exceptionnelle
- Garantie de 10 ans sur les membranes Fibracast^{MD}
- Réservoir membranaire en acier inoxydable
- Toutes les composantes de qualité industrielle
- Traitement intégré contre les bactéries E. coli
- Élimination de l'azote et du phosphore qui causent, entre autres, la prolifération des cyanobactéries (algues bleues)
- Programme d'accompagnement Ultimax^{MD}

La solution **ULTIMO^{MD}** est reconnue par les autorités gouvernementales pour l'assainissement des eaux usées municipales et industrielles au Québec.



LICENCE RBQ : 2206-1089-23



Demeurons proactifs!

D'entrée de jeu, je vous avoue que je suis particulièrement fier de la thématique retenue pour notre 23^e congrès annuel : **L'OMBE toujours en évolution**. Elle représente bien la réalité des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (OMBE) d'aujourd'hui. Elle fait part d'une grande mouvance à laquelle nous devons nous adapter.

Le monde municipal est en constante évolution et je continue de croire que l'OMBE demeure l'un des acteurs de cette mouvance. Les lois et règlements sont modifiés régulièrement, ce qui amène parfois des changements notables dans l'exécution de nos tâches. Les enjeux entourant le développement durable occupent aussi une place importante des préoccupations du monde municipal. Aujourd'hui, dans chaque décision, projet ou initiative de nos municipalités, les critères environnementaux sont considérés comme importants. Et cette tendance ne fera que s'accroître dans les prochaines années! N'attendons pas les changements pour ajuster nos façons de faire, soyons des précurseurs!

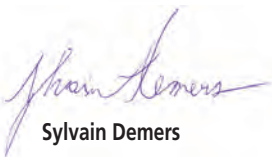
Cette vision sera reflétée à l'intérieur de notre congrès. Les différentes activités de formation ou les occasions de réseautage proposées vous en convaincront! Nous avons les outils pour accomplir notre tâche et il est de notre devoir de les maintenir à jour. Demeurons proactifs, ce qui est non seulement bénéfique pour notre cheminement professionnel, mais aussi pour les municipalités que nous desservons.

L'organisation du congrès : une tâche colossale!

J'ai moi-même assuré par le passé le rôle de coprésident du congrès, la dernière fois étant en 2015 avec notre ancien collègue M. Jean Gingras pour célébrer le 20^e anniversaire de notre corporation. Je peux vous dire que cela implique beaucoup de travail et d'énergie. Je désire donc souligner le travail accompli par les deux personnes à la coprésidence du congrès 2018, madame Janie Rondeau et monsieur Francis Gaudet. Toute cette implication se fait en plus de notre emploi du temps quotidien. Je les félicite pour tous les efforts et l'énergie déployés à faire un succès de cet événement, j'en suis sûr.

En terminant, je m'en voudrais d'oublier de souligner la contribution du comité organisateur ainsi que de la permanence de la COMBEQ qui ont peaufiné les moindres détails dans le but de vous garantir un résultat final qui dépassera vos attentes! 🍀

Au plaisir de se rencontrer à Rivière-du-Loup et bon congrès chers collègues!



Sylvain Demers



M. SYLVAIN DEMERS

Président de la COMBEQ
 Directeur de l'urbanisme et de l'inspection
 Municipalités du Canton de Valcourt,
 Maricourt et Kingsbury



Découvrez PFD MUNICIPAL chez **Prévost Fortin D'Aoust**, une gamme de services juridiques recherchés par les officiers municipaux.

pfdavocats.com
 T 450.436.8244

PFD 80 ANS
 AVOCATS

SAINT-JÉRÔME • BOISBRIAND • LAVAL
 MONTRÉAL • SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Promesse électorale :
Faciliter l'obtention et le paiement de permis en ligne.
Solution :
Voilà! Permis



Prêts pour un événement haut en couleur!

Nous sommes de retour dans la région du Bas-Saint-Laurent et la magnifique ville de Rivière-du-Loup nous accueille pour notre 23^e congrès annuel. L'attente est maintenant terminée, l'émotion est à son comble et les derniers préparatifs sont finalisés. Tous les éléments sont en place pour vous offrir un événement des plus relevés!

Planifiées avec notre thématique en tête, **L'OMBE toujours en évolution**, nos assises annuelles promettent d'être en lien direct avec notre quotidien. Notre métier et nos tâches évoluent au rythme des réglementations, des nouvelles directives ou des tendances actuelles. Nos façons de faire changent, on nous questionne et inévitablement, nous évoluons.

Dans le monde municipal actuel, il est impératif de garder ses compétences à jour et de maintenir un réseau de contact dynamique. C'est précisément ce que propose notre congrès annuel. Non seulement une panoplie d'activités de formation est offerte, mais également des occasions d'acquérir des connaissances de nature diverse, ce qui vous sera profitable dans votre emploi. Vous serez à même d'élargir vos contacts et d'augmenter votre réseau professionnel, que ce soit en rencontrant des OMBE de votre région ou des professionnels munis de connaissances ou de technologies utiles.

Bref, le comité organisateur, la permanence ainsi que les personnes-ressources, conférenciers, exposants et partenaires ont uni leurs efforts pour la réussite de l'événement. Le travail accompli nous permet de vous présenter un programme de la plus haute qualité.

C'est avec beaucoup de fébrilité que nous vous attendons à Rivière-du-Loup les 3, 4 et 5 mai prochain! 🍷

Au plaisir!

Vos coprésidents,

Janie Rondeau
Francis Gaudet



M^{me} JANIE RONDEAU

Inspectrice en bâtiment
Municipalité de Saint-Liboire



M. FRANCIS GAUDET

Inspecteur en urbanisme et environnement
MRC de D'Autray

Hélène Doyon
urbaniste - conseil

514.929.5738 / hdoyon@hurbaniste.ca

L'urbanisme de solutions



CHOISIR DESJARDINS,

c'est faire affaire avec une institution financière de confiance et responsable qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Desjardins est fier de s'associer à la COMBEQ à l'occasion de son congrès 2018. Que les rencontres et les échanges qui en résulteront soient des plus fructueux!



Desjardins

Le harcèlement : prévenir ou punir?

Jeudi 3 mai à 9 h 45

Salles Congrès A et partie de B

La COMBEQ innove sur le plan de l'ouverture de son congrès annuel et vous propose une conférence à saveur formative. Le comité organisateur réserve cette plage horaire à M. Luc Beaucage pour vous entretenir d'un sujet des plus pertinents : le harcèlement.

La problématique du harcèlement soulève de nombreux questionnements, en particulier celui de sa définition. Le harcèlement est constitué d'un ensemble d'éléments qui, lorsqu'ils sont utilisés conjointement, peuvent amener la cible à se sentir menacée tant sur les plans physique, psychologique que sexuel.

Mais, peu importe la forme de harcèlement à laquelle a recours le harceleur, les impacts en sont dévastateurs et touchent toutes les couches de la société. Cette situation est particulièrement préoccupante dans le milieu du travail où l'employeur est obligé de s'interroger sur les mesures mises en place pour contrer ce comportement. Cette présentation a justement pour objectif de faciliter la compréhension des notions concernant le harcèlement au travail et de cibler l'utilisation d'outils destinés à favoriser un climat de travail sain.

Le harcèlement ne cessera jamais sans l'intervention d'un tiers responsable. Le harcèlement, c'est l'affaire de tous!

À propos du conférencier

Luc Beaucage est retraité de la Gendarmerie royale du Canada où il a travaillé durant 35 ans. Il a donné plus de 350 conférences à travers le pays sur les drogues, les comportements toxicomaniaques ainsi que les stratégies de prévention. Il agit à titre de formateur sur les clientèles difficiles auprès de différents ministères, sociétés et municipalités québécoises. Il enseigne au certificat en toxicomanie à l'Université de Montréal depuis 2007. ■



toujours en évolution



M. LUC BEAUCAGE
Conférencier d'ouverture

LA COMBEQ REMERCIE

qui rend possible la tenue de cette activité



Desjardins

Protéger, Collaborer,
Inspirer, Prévoir,
Accomplir et Imaginer.

archpaysage-designurbain@aecom.com
urbanisme-economie@aecom.com

Voyez comment nous concrétisons
ce que d'autres ne peuvent
qu'imaginer au
www.aecom.ca

urbanisme
architecture de paysage
design urbain
économie

AECOM

Bâtir pour un monde meilleur



Animateur



M. GABRIEL DUMONT

Inspecteur régional
MRC de La Mitis
Délégué régional du Bas-Saint-Laurent,
Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine



M. JEAN-PHILIPPE LANGLOIS

Urbaniste
Conseiller en gestion des risques,
urbanisme et environnement
La Mutuelle des municipalités
du Québec

La gestion optimale des eaux pluviales : un incontournable pour les municipalités!

Dans le contexte des changements climatiques, la fréquence et la quantité de précipitations tombant sur les différentes régions du Québec sont en évolution. Devant cet état de fait, les infrastructures municipales de gestion des eaux pluviales (égouts, fossés, etc.) sont plus que jamais sollicitées, entraînant des risques plus grands de refoulements et d'inondations.

Considérant les coûts parfois élevés d'installation, d'entretien, de mise à niveau ou de remplacement de ces infrastructures pour les rendre plus efficaces face aux aléas de notre climat, il importe que les acteurs municipaux mettent à profit un ensemble de solutions pour répondre aux régimes de précipitations actuels et futurs.

Cet atelier permettra donc de mieux comprendre les enjeux liés à une gestion non optimisée des eaux pluviales et les effets des changements climatiques sur les infrastructures municipales. Il présentera également des exemples d'outils et de solutions permettant de réduire certains impacts hydrologiques. ■

DEPUIS 1984
PARTOUT AU QUÉBEC

Partout au Québec,
nous vous aidons
à faire le nécessaire
pour respecter
les exigences qui
incombent aux
municipalités en
matière de gestion
des eaux.



NORDIKEAU
La vie à l'état pur

www.nordikeau.com

Les recours en cessation d'usage et en démolition en vertu de la LAU : de la théorie à la pratique

Cet atelier portera sur les aspects juridiques et surtout pratiques de ce recours qui s'assimile à une injonction et qui peut être un outil très efficace dans des situations où une municipalité souhaite qu'un usage dérogatoire cesse ou qu'une construction dérogatoire soit modifiée ou tout simplement démolie. De plus, dans les cas où un bâtiment présente des problèmes de sécurité, les tribunaux n'hésiteront pas à rendre des jugements visant à assurer la protection du public. À l'aide de la jurisprudence récente en la matière, M^e Mario Paul-Hus et M^e Jonathan Bachir-Legault vous accompagneront dans un survol des particularités de ces recours et des besoins en matière de preuve à soumettre au tribunal. Vous pourrez prendre connaissance des exigences établies par les tribunaux dans le cadre de ces recours. Il s'agit d'une belle occasion de vous familiariser avec ces moyens qui s'avèrent souvent plus efficaces que les simples recours devant la Cour municipale qui n'assurent pas la cessation de l'usage ou la modification ou la démolition du bâtiment dérogatoire. ■



M^e JONATHAN BACHIR-LEGAUT
Municipconseil avocats



M^e MARIO PAUL-HUS
Municipconseil avocats



Animateur

M. SIMON ROY
Directeur des services techniques et urbanisme
Municipalité de Sainte-Claire
Trésorier de la COMBEQ

Services juridiques en droit municipal, fiscalité municipale et expropriation, litige, droit du travail, santé et sécurité du travail, droit de la construction et droit scolaire et de la santé.

Une équipe de professionnels en mesure de vous aider dans tous vos dossiers, peu importe le type de mandat que vous avez à traiter.

Venez nous visiter au municonseil.com et commençons dès maintenant le travail avec vous.

514 954 0440 | info@municonseil.com





Pot-pourri d'actualités en urbanisme

Animateur



M. MARTIN BOUCHARD

Directeur, copilote, équipe PDI
Gestion optimisée des permis
et des inspections
Ville de Québec
Vice-président de la COMBEQ

L'année 2017 a été faste en matière d'urbanisme tout comme ce début d'année 2018! Lors de cet atelier, nous aborderons certains sujets d'intérêt divers sous forme de capsules. Nous débiterons avec le « pot » (en référence à notre pot-pourri bien sûr!) en faisant état des dispositions législatives et urbanistiques entourant la culture, la production et la vente au détail de la marijuana. Nous aborderons plus particulièrement l'arrimage avec la réglementation d'urbanisme et les pouvoirs des municipalités.

La seconde capsule portera sur les options offertes par le projet de loi n° 122 à l'égard des référendums en matière d'urbanisme et de la politique de participation publique. Nous examinerons les exemptions possibles ainsi que le mécanisme du règlement qui devra être adopté par la municipalité si elle souhaite soustraire les projets de l'approbation référendaire.

La troisième capsule sera consacrée à l'encadrement des résidences de tourisme face au phénomène grandissant de la location de type Airbnb. Au-delà des dispositions découlant de la loi et du règlement provincial sur les établissements d'hébergement touristique, nous pourrions examiner les pouvoirs législatifs et urbanistiques de la municipalité.

Enfin, notre dernier thème de ce pot-pourri portera sur ces usages dits nuisibles ou incompatibles avec certains milieux et les limites de pouvoir de prohibition de la municipalité. D'autres capsules d'information pourront s'ajouter suivant le déroulement de l'actualité d'ici la tenue du congrès. Au plaisir de vous y voir ! ■



M^{me} HÉLÈNE DOYON

Urbaniste
Hélène Doyon,
urbaniste-conseil



M^e LOUIS BÉLAND

Urbaniste
Dufresne Hébert Comeau
avocats

NOTRE CABINET
UNE FORCE COLLECTIVE

MUNICIPAL
TRAVAIL
ENVIRONNEMENT
LITIGE

DHC

Dufresne Hébert Comeau

— AVOCATS —

| dhcavocats.ca |

DROIT MUNICIPAL | DROIT DU TRAVAIL | DROIT DE L'ENVIRONNEMENT | LITIGE

Nouveautés en installation septique

La question des installations septiques touche presque toutes les municipalités du Québec et nécessairement la majorité des officiers municipaux. Ce domaine est en constant changement.

Plusieurs nouveaux systèmes de traitement sont arrivés sur le marché au cours des dernières années. La gamme de produits s'agrandit et les citoyens ont de plus en plus de choix. Toutefois, au quotidien, le travail des officiers municipaux n'est pas pour autant simplifié, au contraire.

Comment s'y retrouver?

Démystifier et mieux connaître les nouveautés qui touchent l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le Q-2, r. 22, et plus particulièrement tout ce qui concerne les technologiques, voilà ce que vous offre cet atelier.

Nous discuterons des systèmes approuvés par le BNQ, du champ de polissage, des contrats d'entretien, des autres rejets dans l'environnement, des systèmes de désinfection, des responsabilités des intervenants, etc. ■



Animateur

M. DOMINIC BISSON

Inspecteur technicien en urbanisme
Municipalité de
L'Ascension-de-Notre-Seigneur
Délégué régional
du Saguenay-Lac-Saint-Jean



M. LOUIS-FRANÇOIS GAUTHIER

Technologue professionnel et associé
Urba-SOLutions



Urbanisme - modification et refonte de règlement
Zonage agricole - demandes d'autorisation et d'exclusion
Installation septique - conception, conformité, relevé sanitaire



418-730-1969 / 418-873-7153

urbasolutions.com

Orienté vers les résultats!





Des outils particuliers pour des situations particulières

Animateur



M. SÉBASTIEN ROY
Inspecteur en urbanisme
Municipalité de Saint-Henri
Délégué régional
de Chaudière-Appalaches

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit des outils particuliers permettant de conférer une souplesse et une flexibilité aux outils traditionnels d'urbanisme (dérogations mineures, PAE, PIIA, usages conditionnels, PPCMOI, etc.). Dans le cadre de cet atelier, les conférenciers présenteront différents exemples démontrant l'utilité de tels outils face à certaines situations particulières et les modalités encadrant le recours à ces outils. ■



M^e GABRIEL CHASSÉ
Tremblay Bois Mignault Lemay
avocats



M^e ANDRÉ LEMAY
Tremblay Bois Mignault Lemay avocats



UNE ÉQUIPE
EXPÉRIMENTÉE.
DES SOLUTIONS
ADAPTÉES À
VOS BESOINS!

200-1195, av. Lavigerie
Québec QC G1V 4N3
www.tremblaybois.ca
418 658-9966



M^e André Lemay, Yves Boudreault, Pierre Laurin, Caroline Pelchat,
Claude Jean, Mireille Lemay, Pierre Giroux, Lahbib Chetaibi, Gabriel Chassé,
Myriam Asselin, Marc-André Beaudoin, Matthieu Tourangeau et Vincent Paré.

MUNICIPAL
ENVIRONNEMENT
EXPROPRIATION



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
S.E.N.C.R.L.
AVOCATS



M^e MARTIN BOUFFARD
Morency, Société d'avocats



M^e PHILIPPE ASSELIN
Morency, Société d'avocats

L'ingérence et la protection de sa réputation

En ces temps d'élection générale, de nouveaux élus sont entrés en poste. Ignorant souvent le rôle et les responsabilités de l'OMBE, ils veulent mettre leur grain de sel dans votre quotidien. Que faire?

En ces temps d'utilisation presque malade des médias sociaux, certains citoyens en profitent pour malmenager l'OMBE. Comment intervenir afin de protéger votre réputation?

L'ingérence et la protection de sa réputation : deux sujets différents présentés lors de cet atelier, mais qui concernent la même personne! 📌




Animateur

M. ÉRIC SALOIS
Directeur du service d'urbanisme
MRC de Drummond
Délégué régional de la Montérégie

L'EXCELLENCE, LA COMPÉTENCE
ET L'ÉCOUTE ENGAGÉE
D'UN PARTENAIRE AU SERVICE DU MONDE MUNICIPAL.



MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

MORENCYAVOCATS.COM  

418.651.9900 (QUÉBEC)
514.845.3533 (MONTREAL)



Animateur

**M. BASTIEN LEFEBVRE**

Officier municipal
Municipalités de Stukely-Sud
et Ayer's Cliff
Vice-président de la COMBEQ

Vers une planification régionale de la conservation des milieux humides et hydriques

Cet atelier présente le nouveau régime d'autorisation environnementale issu de la modernisation de la LQE et de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Nous ferons état des complémentarités entre le volet autorisation environnementale et le volet aménagement du territoire afin de mieux comprendre la vision de conservation des milieux humides et hydriques. On y précisera également les principales étapes en cours et à venir ainsi que les défis que pose la mise en œuvre du nouveau régime pour les municipalités. 📌

**M. MARTIN JOLY**

Chef d'équipe
Aménagement durable et Conventions
MDDELCC

Pyritest
MULTITEST^{MC}
Depuis 1999

Nous sommes spécialisés dans les principaux tests en immobilier :

- ✓ Pyrite
- ✓ Vermiculite
- ✓ Amiante
- ✓ Tests d'air (moisissures et amiante)
- ✓ Tests de sol (environnement et géotechnique)
- ✓ Ocre ferreuse

Depuis près de 20 ans, nous donnons des formations
aux courtiers immobiliers et aux inspecteurs en bâtiments.

www.multitest.ca



L'univers du petit : la minimaison dans quel contexte?

Où? Quand? Comment? Et surtout, pourquoi? La minimaison sous tous ses aspects. Dans un contexte plus global d'aménagement du territoire, mais aussi dans une ère où la densification, l'écologie, la création de milieux de vie, la rationalisation et l'optimisation de l'espace, l'accessibilité à des logements abordables et le resserrement des finances publiques sont des questions d'actualité, comment ce type d'habitation répond, ou ne répond pas, à ces enjeux contemporains? 🏡



Animateur

M. DAVID DIONNE

Directeur, Section permis et inspection
Ville de Québec -
Arrondissement La Cité Limoilou
Délégué régional de Québec



M. GUILLAUME GILBERT

Urbaniste et vice-président
APUR urbanistes-conseils

apur
urbanistes conseils

Voir l'urbanisme autrement..!

Urbanisme municipal · Aménagement du territoire
Planification · Développement immobilier

www.apur.ca
514.725.2770



La jurisprudence : toujours en évolution!

Animatrice

**M^{me} CHANTAL PAILLÉ**

Inspectrice
Municipalité d'Hérouxville
Déléguée régionale de Mauricie
et Bois-Franc

**M^e DANIEL BOUCHARD**

Lavery

Pourquoi une revue de la jurisprudence? Parce qu'un OMBE averti en vaut deux! Vous êtes invités à revoir les jugements qui balisent l'exercice de vos fonctions. Différentes décisions sont livrées annuellement : elles sont parfois étonnantes, parfois inattendues mais toujours instructives. Les officiers municipaux en bâtiment et en environnement ont tout intérêt à rester informés. La jurisprudence regorge de leçons de prudence : pourquoi s'en priver? Bienvenue à tous! ■



VOS ALLIÉS PERFORMANTS



Notre équipe en affaires municipales

Daniel Bouchard, Audrey-Julie Dallaire, Valérie Belle-Isle,
Charlotte Fortin, Pier-Olivier Fradette et Chloé Fauchon

lavery
Avocats

À NOS PARTENAIRES MAJEURS



À NOS COMMANDITAIRES ASSOCIÉS



ET AUTRES COMMANDITAIRES

- Best Western Plus Hôtel Universel Drummondville
- Boisvert & Chartrand
- Fairmont Le Manoir Richelieu
- Formules Municipales (Miromedia)
- Hilton Québec
- Holiday Inn Express & Suites, Saint-Hyacinthe
- Hôtel & Suites Le Dauphin Drummondville
- Hôtel Gouverneur de Sept-îles
- Hôtel Québec, les Hôtels Jaro
- Hôtel Universel, Rivière-du-Loup
- Hôtels Villegia
- La Capitale
- Quality Hôtel, Saint-Jean-sur-Richelieu
- Rubanco
- Sheraton Saint-Hyacinthe et centre de congrès
- Voyages ALM, Manon Gravel

**Nous nous excusons auprès des autres commanditaires qui se sont joints à nous après la date de tombée de la présente liste. La liste complète sera publiée dans la prochaine parution du magazine BâtiVert.*

PROGRAMMATION OFFICIELLE

Hôtel Universel – 3, 4 et 5 mai

MERCREDI 2 MAI

14 h 30 à 16 h 30 RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Salle Les Basques

18 h à 20 h ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES CONGRESSISTES
Hall d'entrée

JEUDI 3 MAI

7 h 30 à 9 h DÉJEUNER LIBRE
Restaurant La Verrière et Bistro Rialto

8 h à 18 h ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES CONGRESSISTES
Hall d'entrée

8 h 30 à 17 h 30 SALON DES EXPOSANTS
Salles Congrès B et Hall d'entrée

9 h à 9 h 30 ÉLECTION
Salles Congrès A et partie de B
Allocutions des candidats

9 h 30 MOT DE BIENVENUE
Salles Congrès A et partie de B
Par : M^{me} Janie Rondeau et M. Francis Gaudet, coprésidents du congrès
M. Sylvain Demers, président de la COMBEQ

9 h 45 à 11 h 15 OUVERTURE
Salles Congrès A et partie de B
Conférencier invité : Luc Beaucage
En collaboration avec Les Caisses Desjardins

11 h 15 PAUSE-SANTÉ
(sur le site des exposants)
En collaboration avec Hélène Doyon, urbaniste-conseil

12 h à 14 h DÎNER
Salles Congrès A et partie de B
Conférencier invité : M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités
En collaboration avec Soleno

14 h à 15 h 15 ATELIER 1
« La gestion optimale des eaux pluviales : un incontournable pour les municipalités »
Salles Rivière-du-Loup A, Jean-Chapais et Malécites
Animateur : M. Gabriel Dumont
Personne-ressource :
M. Jean-Philippe Langlois, urbaniste, MMQ
En collaboration avec La Mutuelle des municipalités du Québec

14 h à 15 h 15 ATELIER 2
« Les recours en cessation d'usage et en démolition en vertu de la LAU : de la théorie à la pratique »
Salle Rivière-du-Loup B
Animateur : M. Simon Roy
Personnes-ressources :
M^e Mario Paul-Hus, Municonseil avocats
M^e Jonathan Bachir-Legault, Municonseil avocats
En collaboration avec Municonseil avocats

14 h à 17 h 15 VOTATION
(Bulletins à remettre à la table d'accueil)

15 h 15 à 15 h 30 PAUSE-SANTÉ
(sur le site des exposants)
En collaboration avec Hélène Doyon, urbaniste-conseil

15 h 30 à 17 h 15 ATELIER 3
« Pot-pourri d'actualités en urbanisme »
Salles Rivière-du-Loup A, Jean-Chapais et Malécites
Animateur : M. Martin Bouchard
Personnes-ressources :
M^e Louis Béland, Dufresne Hébert Comeau avocats
M^{me} Hélène Doyon, Hélène Doyon urbaniste-conseil
En collaboration avec
Dufresne Hébert Comeau avocats

15 h 30 à 17 h 15 ATELIER 4
« Nouveautés en installation septique »
Salle Rivière-du-Loup B
Animateur : M. Dominic Bisson
Personne-ressource :
M. Louis-François Gauthier, Urba-SOLutions
En collaboration avec Urba-SOLutions

15 h 30 à 17 h 15 RENDEZ-VOUS JURIDIQUES
Salles Bas-Saint-Laurent A et B
En collaboration avec Municonseil avocats

17 h 30 à 18 h 45 COCKTAIL DE BIENVENUE
Salles Congrès A et partie de B
En collaboration avec Municonseil avocats et Apur urbanistes-conseils

19 h à 21 h SOUPER LIBRE

21 h 30 à 22 h 30 SPECTACLE D'HUMOUR
François Massicotte
Salles Congrès A et partie de B

VENDREDI 4 MAI

7 h 30 à 9 h DÉJEUNER LIBRE
Restaurant La Verrière et Bistro Rialto

8 h 30 à 16 h 30 ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES CONGRESSISTES
Hall d'entrée

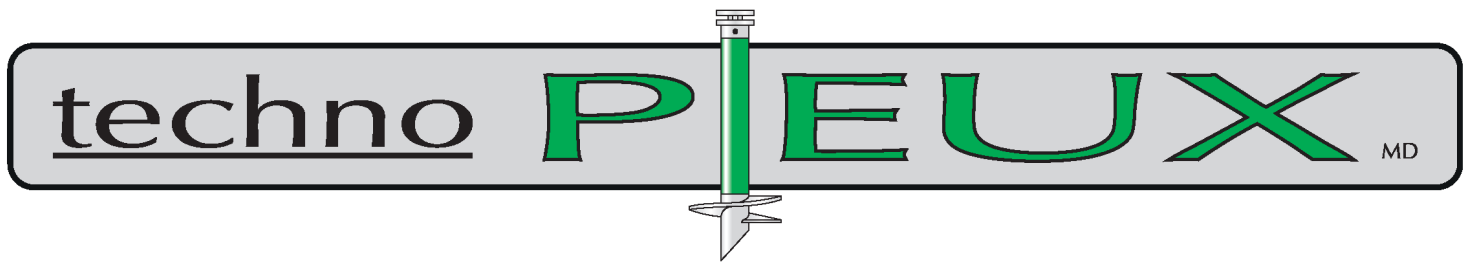


- 8 h 30 à 14 h 15** **SALON DES EXPOSANTS**
Salles Congrès B et Hall d'entrée
- 9 h à 12 h** **VOTATION**
(Bulletins à remettre à la table d'accueil)
- 9 h à 10 h 15** **ATELIER 5**
« Des outils particuliers pour des situations particulières »
Salles Rivière-du-Loup A, Jean-Chapais et Malécites
Animateur : M. Sébastien Roy
Personne-ressource : M^e André Lemay, TBML avocats
M^e Gabriel Chassé, TBML avocats
En collaboration avec Tremblay Bois Mignault Lemay avocats
- 9 h à 10 h 15** **ATELIER 6**
« L'ingérence et la protection de sa réputation »
Salle Rivière-du-Loup B
Animateur : M. Éric Salois
Personnes-ressources :
M^e Martin Bouffard, Morency, société d'avocats
M^e Philippe Asselin, Morency, société d'avocats
En collaboration avec Morency, société d'avocats
- 9 h à 10 h 15** **RENCONTRE D'INFORMATION SOLENO**
« Formation sur les géosynthétiques »
Salle Témiscouata
Conférencier : M. Gabriel-Henri Jean, Soleno
- 9 h à 10 h 15** **RENCONTRE D'INFORMATION MDDELCC**
« Normes de protection des puits individuels : où en sommes-nous? »
Salles Kamouraska et Grand Portage
Conférencières : M^{me} Marie-Catherine Talbot-Poulin, ingénieure-hydrogéologue
M^{me} Diane Myrand, ingénieure-hydrogéologue
- 9 h à 11 h 45** **RENDEZ-VOUS JURIDIQUES**
Salles Bas-Saint-Laurent A et B
En collaboration avec Municonseil avocats
- 10 h 15 à 10 h 30** **PAUSE-SANTÉ**
(sur le site des exposants)
En collaboration avec Municonseil avocats
- 10 h 30 à 11 h 45** **ATELIER 7**
« Vers une planification régionale de la conservation des milieux humides et hydriques »
Salles Rivière-du-Loup A, Jean-Chapais et Malécites
Animateur : M. Bastien Lefebvre
Personne-ressource : M. Martin Joly, MDDELCC
En collaboration avec MDDELCC

- 10 h 30 à 11 h 45** **ATELIER 8**
« L'univers du petit : la minimaison dans quel contexte? »
Salle Rivière-du-Loup B
Animateur : M. David Dionne
Personne-ressource : M. Guillaume Gilbert, urbaniste et vice-président, Apur
En collaboration avec Apur, urbanistes-conseils
- 10 h 30 à 11 h 45** **RENCONTRE D'INFORMATION BIONEST**
« Assainissement des eaux usées municipales et résidentielles, adapté à vos besoins »
Salle Témiscouata
Conférenciers : M. Pierre-Richard Lavallée, vp, ventes résidentielles, Bionest
M. René Luc St-Arneault, dir, développement de marchés, Bionest
- 12 h à 14 h** **DÎNER**
Salles Congrès A et partie de B
Conférencier invité : à confirmer
Hommage à l'excellence
En collaboration avec Bionest
- 14 h à 15 h 15** **ATELIER 9**
« La jurisprudence : toujours en évolution »
Salles Rivière-du-Loup A, Jean-Chapais et Malécites
Animatrice : M^{me} Chantal Paillé
Personne-ressource :
M^e Daniel Bouchard, Lavery avocats
En collaboration avec Lavery avocats
- 15 h 15 à 15 h 30** **PAUSE-SANTÉ**
Devant les salles Rivière-du-Loup A et B
En collaboration avec Municonseil avocats
- 15 h 30 à 17 h** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Salle Rivière-du-Loup B
Président : M. Jean Charest
Résultat des élections
*****Tirage de prix de présence*****
- 18 h 30 à 19 h** **COCKTAIL (PAYANT)**
Salle Hall d'entrée
- 19 h à 1 h** **BANQUET DU PRÉSIDENT**
Salles de congrès A et B
SOIRÉE : Carter & the Boomers

SAMEDI 5 MAI

- 9 h à 11 h 30** **BRUNCH SURPRISE**
Salles de congrès A et B
En collaboration avec PG Solutions
- 11 h 30 à 12 h** **AU REVOIR ET DÉPART**



ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ

Techno Pieux peut, à votre demande, émettre une lettre d'attestation de conformité, signée par un ingénieur. Cette lettre récapitule l'ensemble des éléments de la fondation installée et certifie les charges maximales applicables sur cette fondation vissée.



« l'agrandissement d'une habitation uni familiale est autorisé sur pieux ou pilotis de béton aux conditions suivantes : [...] Un rapport approuvant la fondation sur pieux ou pilotis, signé d'un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, doit accompagner la demande de permis de construire. »

Ville de Gatineau - Règlement 504-2005 - Section 2.17

« Dans le cas de l'utilisation de pieux ou de pilotis, une attestation de conformité (Incluant un certificat de capacité de charge) signée d'un ingénieur membre de l'ordre des ingénieurs du Québec doit être produite. »

Ville de Thetford Mines - Règlement 554 - Article 7

Venez nous rencontrer au kiosque #26



www.technopieux.com



LES RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

Des consultations juridiques gratuites!

Jeudi 3 mai de 15 h 30 à 17 h 15 • Vendredi 4 mai de 9 h à 11 h 45

Salles Bas-Saint-Laurent A et B

Les rendez-vous juridiques sont de retour offerts gratuitement en collaboration avec la firme Municonseil avocats! M^e Mario Paul-Hus et M^e Jonathan Bachir-Legault, avocats spécialisés sur toutes les questions touchant le droit municipal, répondront à vos interrogations de nature juridique dans le cadre de courtes consultations d'une durée de 15 minutes.

Vous pouvez dès maintenant préparer vos questions et réserver votre consultation en faisant parvenir un message à l'adresse courriel suivante : mph@municonseil.com. Il suffit d'indiquer votre nom ainsi que la municipalité pour laquelle vous exercez vos fonctions et un membre de l'équipe de Municonseil avocats vous confirmera une plage horaire pour votre consultation.

Profitez de cette belle occasion pour faire avancer vos dossiers!



M^e MARIO PAUL-HUS



M^e JONATHAN BACHIR-LEGAULT

Lizotte SOLUTIONS



Gestion du risque des activités du castor
Beaver Activities Risk Management

Pourquoi **SUBIR**
ce qui peut être
ÉVITÉ ?

Bien gérer les activités du castor, augmentera la durée de vie de vos infrastructures!

Il est plus économique et plus efficace de gérer les activités du castor que de subir les effets néfastes sur votre drainage. (ruisseau, lac, fossé)

Nous faisons le **démantèlement** en milieu agricole, forestier et urbain **sans affecter les sols.**

Contactez-nous et demandez **AIDE**
(Analyse Inventaire Déprédation Écologique)

926, route de la Seigneurie
Saint-Roch-des-Aulnaies (Québec) G0R 4E0
Bureau : 418 919-1001 | Cell. : 418 952-0945
info@lizottesolutions.com | www.lizottesolutions.com

- Démantèlement **manuel** des barrages de castors
- Capture
- Système de contrôle
- Suivi
- Planification
- Formation

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ADAPTÉ À VOS BESOINS

Demeurez informé des nouveautés pour tous les besoins de vos municipalités en assainissement des eaux usées, qu'ils soient individuels ou collectifs.

- Traitement secondaire avancé, tertiaire et étangs aérés
- Astuces pour la mise à niveau des installations septiques
- Satisfaire les exigences environnementales et celles des citoyens
- Désinfection UV
(compacte, idéale pour les petits terrains et contraintes de marges de recul)
- Nouveautés
- Orientation des technologies pour les futurs systèmes résidentiels
- Technologie KAMAK^{MC} pour étangs aérés
(fiche technique du ministère de l'Environnement obtenue)

Demeurez à l'affût de l'assainissement des eaux usées!

15
a n s
2003 - 2018

Congrès de la COMBEQ

RENCONTRE

Assainissement des eaux usées
Vendredi 4 mai, 10 h 30 à 11 h 45
Salle Témiscouata

Les RENCONTRES d'information

Les rencontres d'information proposent aux participants de connaître les dernières nouveautés ou les solutions efficaces pour les municipalités, présentées par des professionnels du milieu. Il s'agit d'un moment opportun pour rencontrer les différents intervenants et leur poser toutes vos questions.



RENCONTRE SOLENO : Formation sur les géosynthétiques

Vendredi 4 mai – 9 h à 10 h 15 – Salle Témiscouata
Conférencier : M. Gabriel-Henri Jean

De plus en plus, les géosynthétiques occupent une place importante dans le cadre de constructions ou de réfections d'infrastructures routières, que ce soit les rues ou les stationnements. Nous débiterons avec un survol rapide de la fabrication des types de géotextiles, suivi d'une présentation générale des différents produits : leurs caractéristiques particulières, leurs fonctions, leurs domaines d'application, leurs avantages, etc.

La filtration, la séparation, le renforcement, le drainage, la protection et le contrôle par géotextile des structures de chaussée, entre autres, permettent d'accroître la longévité des ouvrages municipaux et de prévenir la détérioration. Des exemples concrets de réalisation et les différents services que l'entreprise peut offrir afin de faciliter le travail des décideurs municipaux vous seront présentés.

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec

RENCONTRE MDELCC : Normes de protection des puits individuels : où en sommes-nous?

Vendredi 4 mai – 9 h à 10 h 15 – Salles Kamouraska et Grand Portage
Conférencières : M^{mes} Marie-Catherine Talbot-Poulin et Diane Myrand

Les normes de protection des puits individuels évoluent. Le 23 mars 2017, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 102 qui modifie la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). L'entrée en vigueur de cette loi entraîne des modifications à de nombreux règlements dont le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP). Par ailleurs, l'article 106 de ce règlement prévoit que les normes relatives à la protection des prélèvements d'eau effectués à des fins de consommation humaine soient réévaluées trois ans après son entrée en vigueur et, par la suite, tous les cinq ans.

Des représentantes de la Direction de l'eau potable et des eaux souterraines (DEPES) du MDELCC vous feront part de l'état d'avancement de leur démarche en lien avec les dispositions des chapitres III et IV dont l'application revient aux municipalités.

Cette rencontre permettra également de répondre à vos questions quant à l'application des normes actuelles du RPEP et de vous présenter des outils de mise en œuvre pour en faciliter leur application.

Si vous avez des préoccupations particulières que vous aimeriez partager lors de cette rencontre, vous êtes invités à les transmettre à madame Marie-Catherine Talbot-Poulin, à l'adresse suivante : marie-catherine.talbotpoulin@mddelcc.gouv.qc.ca.



RENCONTRE BIONEST : Assainissement des eaux usées municipales et résidentielles, adapté à vos besoins

Vendredi 4 mai - 10 h 30 à 11 h 45 – Salle Témiscouata
Conférenciers : MM. Pierre-Richard Lavallée et René Luc St-Arneault

Cette conférence porte sur tous les besoins de vos municipalités en assainissement des eaux usées, qu'ils soient individuels ou collectifs. Nos experts vous offriront des solutions allant des systèmes de traitement secondaire avancé et tertiaire traditionnels jusqu'aux étangs aérés. Vous découvrirez des astuces liées à la mise à niveau des installations septiques sur votre territoire afin de satisfaire aux exigences environnementales de même qu'à celles de vos citoyens. Nos experts vous exposeront les avantages de la désinfection UV, compacte et idéale pour les citoyens disposant de terrains de petite taille, tout en répondant aux normes environnementales. Suivront les nouveautés et l'orientation des technologies pour les futurs systèmes résidentiels. Finalement, les multiples avantages d'une technologie pour étangs aérés ayant obtenu sa fiche technique au ministère de l'Environnement, le KAMAK^{MC}, vous seront présentés. Cette technologie a déjà remporté plusieurs prix environnementaux ainsi que pour l'amélioration et la bonne gestion des infrastructures municipales. Demeurez à l'affût avec nos experts en assainissement des eaux usées!

FRANÇOIS
Bouchard
Saguenay



BERNARD
Barrette
Rouyn-
Noranda



FRANÇOIS
Bérubé
Rivière-
du-Loup



KARINE
Boies
Saguenay



ROSEMARIE
Bouchard
Drummondville
Sherbrooke



SARAH
Cain
Drummondville



ALEXANDRE
Cimon
Montréal



JEAN-FRANÇOIS
Delisle
Saguenay



MARIE-NOËL
Gagnon
Saint-Félicien



LAURENCE
Gaudreault
Saguenay



STÉPHANE
Gauthier
Montréal



GUILLAUME
Jobin
Québec



MARIKA
Lachance Quirion
Saint-Georges



MARIE-CLAUDE
Lambert
Rimouski



FANNY
Maheu
Val-d'Or



CAROLINE
Neveu
Sept-Îles



MARTINE
Tremblay
Alma



STÉPHANIE
Turcotte
Saguenay



TOUTE UNE ÉQUIPE
EN DROIT MUNICIPAL
ET ENVIRONNEMENT

Avec 19 bureaux répartis dans 10 régions et plus de 200 professionnels du droit, dont une solide équipe d'avocats experts en droit municipal et environnement sous la coordination de François Bouchard, le cabinet **Cain Lamarre** est l'un des plus importants et le mieux outillé pour servir des villes et municipalités sur l'ensemble du territoire québécois.





Des solutions adaptées aux réalités des municipalités

Jeu­di 3 mai de 8 h 30 à 17 h 30 • Ven­dredi 4 mai de 8 h 30 à 14 h 15

Salle de congrès B et Hall d'entrée

De nouveau cette année, nos nombreux exposants vous proposent des solutions et des technologies durables, innovantes et adaptées à la réalité de vos municipalités. Profitez de leur expertise, leurs connaissances et leur savoir-faire. C'est l'endroit privilégié pour poser toutes vos questions et obtenir des réponses. À vous d'en profiter, ils sont présents pour vous!

N'oubliez pas de faire estampiller votre *Passeport* et de voter pour le prix Hommage à l'excellence remis à l'exposant s'étant le plus illustré lors de nos assises annuelles.

Consultez le *Passeport* pour plus de détails.

Bonne visite!



Liste des exposants

N°	EXPOSANT
01	Cantech (Tucktape)
02	Groupe Somavrac
03	APSAM
04	Premier Tech Aqua
05	Groupe Environex
06	Réal Huot inc.
07	Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO)
08	Panasonic Canada inc.
09	PG Solutions
10	Nuvac Éco-Science inc.
11	Énergir
12	Clow Canada
13	Commissaire au lobbyisme du Québec
14	Laforest Nova Aqua inc. (LNA)
15	Enviro-STEP Technologies
16	Hydro-Québec
17	MEI Assainissement
18	Bionest
19-20	Soleno
21	Tech-Mix, Division de Bauval inc.
22	Mueller Canada
23	Stelem, division d'Aqua Data inc.
24	ABLOY Canada inc.
25	La Capitale assurances générales
26	Techno Pieux
27	INFRA-Planification urbaine
28	Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ) et Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
29	DBO Expert inc.
30	Bureau canadien de soudage
31	Groupe de géomatique AZIMUT inc.
32	Les Entreprises Bourget inc.
33	MABAREX inc.
34	Avizo Experts-Conseils
35	La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)
36	Fédération québécoise des municipalités (FQM)

17 salles
de 10 à 1200 personnes

300 chambres et suites
Penthouse

2 restaurants

Centre de santé et
spa nordique

Piscine intérieure avec
glissade d'eau

Stationnement gratuit



**LAURÉAT OR DANS LA CATÉGORIE
150 CHAMBRES ET PLUS**

311, boul. de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup
418 862-9520 • 800 265-0072

Le congrès de la COMBEQ

Un mélange de formations et de belles rencontres

Après une journée complète à mettre à jour vos compétences par le biais des ateliers, des conférences ou des rencontres d'information, les échanges entre collègues sont de mise! Et le côté social du congrès de la COMBEQ s'y prête bien. Voici différentes activités qui vous permettront d'élargir votre réseau professionnel et de retrouver des amis.



Cocktail de bienvenue Pour échanger entre collègues

Jeudi 3 mai de 17 h 30 à 18 h 45

Salle Congrès A et partie de B

Le cocktail de bienvenue demeure sans contredit l'un des moments forts de nos assises annuelles. Venez retrouver collègues et amis, partenaires, exposants et collaborateurs de la COMBEQ dans une ambiance décontractée pour déguster quelques fines bouchées et un rafraîchissement. Profitez-en aussi pour faire de nouvelles connaissances et élargir votre réseau de contacts. Vous recherchez un expert dans un domaine que vous ne maîtrisez pas ou un collègue pour un conseil sur votre quotidien? Votre réseau pourrait s'avérer un atout précieux. Au plaisir de vous y rencontrer!

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOTRE CARTON D'INVITATION LORS DU COCKTAIL. IL VOUS SERA INDISPENSABLE.



LA COMBEQ REMERCIE

Municonseil
avocats

...apur
urbanistes | conseils

qui rendent possible la tenue de cette activité

évolution graphique.com

Fier partenaire de la COMBEQ depuis 2006!

Identité visuelle
Design graphique
Mise en page de documents
Site Web / Médias sociaux
418 972-1011
info@evolutiongraphique.com

f in t

Soirée d'humour avec François Massicotte

Rires garantis!

J e u d i 3 m a i d e 2 1 h 3 0 à 2 2 h 3 0

Salles Congrès A et partie de B

Pour bien conclure la première journée de congrès, la COMBEQ vous propose une activité spéciale : soirée d'humour avec François Massicotte. En humour depuis près de 30 ans, François Massicotte fait partie des valeurs sûres du *show business* au Québec. Dès ses débuts, cet humoriste au naturel charmeur a conquis un vaste public grâce à son talent de fin observateur qu'il combine à merveille avec un sens inné de la répartie.



**L'HUMORISTE
FRANÇOIS MASSICOTTE**

Avec la venue de son 7^e *one-man-show*, **Quelle famille!**, ce père de quatre enfants nous entraînera dans le tourbillon de la famille moderne avec son énergie scénique contagieuse. Maintenant dans la fin quarantaine, ses propos ont changé, mais sa vision des choses demeure tout aussi critique et mordante. Vous verrez sur scène un humoriste vif, subtil, jamais vulgaire et multidimensionnel qui fait rire aux larmes, mais qui sait aussi émouvoir et faire réfléchir.

HYDRO-KINETIC™

- Technologie certifiée BNQ (NQ 3680-910), classes III, IV & V
- Procédé de traitement éprouvé depuis plus de 60 ans
- Composantes durables fabriquées au Canada et aux États-Unis
- Aucune fosse septique requise
- Installation simple et rapide
- Entretien minimal

Distribué par:

Enviro-STEP
Technologies Inc.

418.626.4040 | 1.877.925.7496
info@enviro-step.ca | www.enviro-step.ca

norweco

25 ans

avizo

EXPERTS-CONSEILS

- Assainissement des eaux
- Environnement
- Génie municipal & développement urbain
- Mesure & suivi de la qualité des eaux
- Milieux naturels & aménagements riverains

Montréal | Laval | Longueuil | Québec
Sherbrooke | Trois-Rivières | Granby | Drummondville

1 800 563-2005
avizo.ca

Groupe Hemispheres
L'heure juste en environnement!

QUÉBEC
5731, rue Saint-Louis, bureau 201
Lévis (Qc) G6V 4E2
Sans frais: 1 866 574-7032

MONTRÉAL
1453, rue Beaubien Est, bureau 301
Montréal (Qc) H2G 3C6
Sans frais: 1 866 569-7140

Spécialiste des lacs et cours d'eau
Évaluation environnementale
Inventaires faune et flore
Relevés sanitaires

info@hemis.ca | www.hemis.ca

cgbc communication

**VOUS AVEZ BESOIN DE FAIRE CONNAÎTRE
VOS PRODUITS ET SERVICES?**

CGB communication vous offre une multitude de services pour vous aider à vous démarquer pour vos projets publicitaires.

450.492.1616
cgbccommunication.com

La **SOLUTION** pour vos projets **CRÉATIFS**

- CONCEPTION
- GRAPHISME
- INFOGRAPHIE
- RETOUCHE PHOTO
- IMPRESSION
- KIOSQUE
- BANNIÈRE
- BROCHURE
- DÉPLIANT
- PUBLICITÉ



Banquet du président

L'art de faire rimer gastronomie et plaisir!

Vendredi 4 mai de 19 h à 1 h

Salles Congrès A et B

Le banquet du président promet à nouveau d'atteindre de hauts sommets gastronomiques avec un menu unique concocté par le chef de l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Comme à l'habitude, la soirée laisse prévoir beaucoup de plaisir et une multitude de saveurs!

Après le repas, le groupe **Carter & The Boomers** s'engage à vous énergiser toute la soirée! Les quatre musiciens et chanteurs vous proposeront une soirée musicale inoubliable. Leur répertoire rythmé est conçu pour vous faire danser sur de grands classiques et des succès oubliés des dernières décennies, **Carter & The Boomers** feront sourire les plus nostalgiques!

Très versatiles, ils vous offriront une musique et un divertissement de qualité avec une présentation soignée et élégante, un grand souci du détail et un professionnalisme hors pair.

Une excellente soirée en perspective!



CARTER & THE BOOMERS

Brunch surprise

Un dernier au revoir

Samedi 5 mai de 9 h à 11 h 30

Salles Congrès A et B

Notre rassemblement ne serait pas ce qu'il est sans le brunch du samedi matin. Cet événement réserve toujours son lot de surprises et de cadeaux! Un heureux gagnant repartira même avec un chèque-cadeau d'une valeur de **3 000 \$** applicable à l'achat d'un forfait vacances ou d'une croisière de son choix. Il devra cependant prendre part et remporter le jeu spécialement organisé par la COMBEQ!

Nous vous rappelons que seuls les congressistes et leurs conjointes ou conjoints inscrits au congrès de la COMBEQ et qui se seront procuré un laissez-passer peuvent participer au tirage. Pour plus d'information sur le tirage, contacter la COMBEQ.

Bonne chance et bon voyage!



MANON GRAVEL
Conseillère en voyages

Tél. : 450 582-4727 ou 1 866 755-5256
manon@voyagesalm.com



- Fabricant de produits de béton
- Postes de pompage pré-assemblés
- Réseau de collecte ProSTEP™
- Conception et fabrication de systèmes de distribution sous faible pression
- Fourniture, assemblage et entretien de produits d'assainissement

2900, rue Jules-Vachon
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5E1
Tél.: 819 374-8575
Télééc.: 819 374-8574

www.meiassainissement.com

LA COMBEQ REMERCIE

qui rend possible la tenue de cette activité



PG Solutions

AVEC L'ADMQ, L'EXCELLENCE PREND FORME.

FORMER. POUR PERFORMER.

Formation en ligne. De partout et en tout temps.

- Cours de certification
- Cours de spécialisation

Parce qu'il est toujours utile d'en apprendre plus.

PERFORMER. POUR EXCELLER.

Pour parfaire ses connaissances et augmenter ses compétences.

- Certification *Directeur municipal agréé (DMA)*
- Saines pratiques de gestion et professionnalisme accru

Parce qu'il est toujours possible de faire mieux.

Informations et inscription

Hélène Rault, agente à la formation, ADMQ
admq.qc.ca | 418 647-4518



ADMQ
STIMULER L'EXCELLENCE

Association des
directeurs municipaux
du Québec

FORMER. INFORMER. PERFORMER.

Audiovisuel
STAR FLASH
Conception d'événements

- > Spécialiste audiovisuel
- > Conseiller technique
- > Événements en tous genres

1 888 864.7006

Fournisseur de la COMBEQ depuis 2005

Venez faire entendre votre voix!

Vendredi 4 mai à 15 h 30

Salle Rivière-du-Loup B

L'assemblée générale annuelle demeure l'endroit de prédilection pour tout membre de la COMBEQ désirant en connaître davantage sur la corporation. Sous la présidence de M. Jean Charest, inspecteur-chef à la Ville de Rimouski, vous pourrez prendre connaissance des derniers rapports financiers ainsi que des bilans des différents comités. Les membres du comité exécutif, le directeur général et les responsables des comités de la COMBEQ présenteront les divers éléments ou activités qui ont marqué la dernière année de notre association.

De plus, c'est à ce moment que le président d'élection, M^e Mario Paul-Hus, dévoilera les résultats des élections aux postes du comité exécutif et du conseil d'administration. Rappelons que les administrateurs terminent leurs mandats d'une durée de 2 ans.

Votre participation est essentielle pour assurer la vitalité et la continuité de la COMBEQ. Un petit geste, somme toute, très significatif pour le dynamisme et la gestion démocratique de notre association. De plus, des prix seront tirés à la fin de la réunion pour les membres présents à l'assemblée générale annuelle. ■

Saisissez cette belle occasion de faire entendre votre voix!

M. Jacques Demers à la présidence de la Fédération québécoise des municipalités

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) félicite chaleureusement l'élection de M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog, au poste de président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

L'énergie et les compétences qui lui sont reconnues font assurément partie des raisons pour lesquelles les administrateurs lui ont confié un tel mandat. Être le porte-parole de près de 1000 municipalités et MRC du Québec qui travaillent à assurer l'occupation et la vitalité de leur territoire est un boulot exigeant mais mobilisateur. L'héritage laissé par les seize années d'engagement de son prédécesseur, monsieur Richard Lehoux, dont quatre à la présidence, facilitera indéniablement cette mission.

L'expérience de M. Demers ne peut que bénéficier avantageusement à la réalisation des priorités que s'est fixée la FQM, dont celles d'une plateforme de demandes électorales, la question du transport ferroviaire des matières dangereuses et la fiscalité municipale.

Nous souhaitons que se poursuivent les liens de collaboration constructive et de franc partenariat que la COMBEQ et la FQM entretiennent depuis fort longtemps, liens qui collaborent à l'atteinte d'objectifs communs et qui contribuent au développement des municipalités québécoises. ■

Bravo pour cet honneur et cette marque de confiance, Monsieur Demers!



M. JEAN CHAREST

Inspecteur-chef
Ville de Rimouski



M. JACQUES DEMERS

Président de la Fédération québécoise
des municipalités

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) * – 2 jours	
Québec	14 - 15 novembre
Montebello	21 - 22 novembre

* Ce cours est dispensé en collaboration avec la FQM, le MDDELCC et l'UMQ

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)*	
Sorel-Tracy	25 avril
Saint-Georges	24 mai
Saint-Jérôme	14 juin
Mont-Laurier	20 novembre

* Ce cours est dispensé en collaboration avec la FQM, le MDDELCC et l'UMQ

Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, r. 22	
Matane	11 septembre
Saint-Eustache	4 décembre
Trois-Rivières	6 décembre

Modifications au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux en résidences isolées	
Saint-Jean-sur-Richelieu	24 avril
Lévis	30 mai

Lecture de plans et devis et initiation au Code de construction du Québec (2 jours)	
Rivière-du-Loup	6 - 7 novembre

Partie 9 du Code de construction du Québec (3 jours)	
Saint-Jérôme	16 - 17 - 18 oct.

Partie 10 du Code de construction du Québec	
Saint-Jean-sur-Richelieu	23 mai

Partie 3 du Code de construction du Québec (3 jours)	
Saint-Jean-sur-Richelieu	9 - 10 - 11 avril

Mise à jour 2010 du Code de construction	
Drummondville	16 mai
Saint-Eustache	30 octobre

Méthodologie et techniques d'inspection des bâtiments (3 jours)	
Saint-Jérôme	29-30-31 mai
Saguenay	12-13-14 sept.
Rimouski	25-26-27 sept.
Trois-Rivières	9-10-11 oct.

Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles	
Rouyn-Noranda	25 septembre
Montebello	10 octobre

Le rôle de conciliateur-arbitre	
Saint-Jérôme	9 mai
Québec	29 novembre

Les mystères du lotissement et des avis de motion	
Saint-Jérôme	12 avril
Shawinigan	10 mai
Val-d'Or	14 juin
Saint-Georges	13 septembre

Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter*	
Saint-Jérôme	25 avril
Mont-Laurier	26 septembre
Shawinigan	23 octobre

* Ce cours est dispensé en collaboration avec la MMQ

Rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme (2 jours)	
Orford	5 - 6 décembre

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (2 jours)	
Rivière-du-Loup	6 - 7 juin
Gatineau	19 - 20 septembre
Bromont	3 - 4 octobre
Saint-Georges	15 - 16 octobre

La gestion des lacs et des cours d'eau (2 jours)	
Roberval	7-8 mai
Saint-Jérôme	14-15 mai

Les droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme (2 jours)	
Lévis	25 - 26 avril
Saguenay	24 - 25 octobre
Val-d'Or	7 - 8 novembre

Le zonage agricole (2 jours)	
Vaudreuil-Dorion	5 - 6 juin
Victoriaville	5 - 6 novembre
Matane	19 - 20 novembre
Saint-Jérôme	11 - 12 décembre

L'insalubrité des bâtiments (2 jours)	
Rouyn-Noranda	12 - 13 novembre
Saguenay	27 - 28 novembre

La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements et la préparation d'un dossier devant la cour	
Mont-Laurier	23 mai
Rigaud	5 novembre
Joliette	10 décembre

Solutions réglementaires pour le contrôle des projets : opportunités de la LAU	
Val-d'Or	11 octobre
Matane	25 octobre
Sept-Îles	8 novembre

Stratégies de gestion des eaux pluviales	
Bromont	19 avril
Rouyn-Noranda	26 avril

NOUVELLE FORMATION Milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation : quel rôle pour les municipalités*			
Saguenay	13 avril	Val-d'Or	12 juin
Saint-Jérôme	24 avril	La Sarre	13 juin
Drummondville	25 avril	Baie-Saint-Paul	10 septembre
Sainte-Flavie	1 ^{er} mai	Montebello	18 septembre
Rivière-du-Loup	2 mai	Lévis	19 septembre
Joliette	18 mai	Mont-Laurier	25 septembre
Gaspé	24 mai	Saint-Hyacinthe	9 octobre
Chandler	25 mai	Shawinigan	22 octobre
Baie-Comeau	29 mai		

* Ce cours est dispensé en collaboration avec la MMQ

Information et inscription : www.combeq.qc.ca/formation

NOS PARTENAIRES :



Par Guillaume Gilbert, urbaniste

Apur urbanistes-conseils

VERS UNE RATIONALISATION DU BÂTI?

Depuis maintenant un certain temps, l'engouement des minimaisons (ou micromaisons) se fait sentir au Québec. Bien qu'il commence à faire jaser dans le monde municipal québécois, ce mouvement a pris racine aux États-Unis au début des années 70, mais s'est plutôt concrétisé plus fermement à la fin des années 90. Cette « nouvelle » façon d'habiter l'espace est en quelque sorte une réaction à la volumétrie parfois démesurée des maisons unifamiliales isolées que l'on appelle *monster houses* typiques du paysage suburbain américain, mais est aussi une réponse (directe ou indirecte) à des événements plus tragiques tels des catastrophes naturelles ou des effondrements boursiers forçant une certaine rationalisation du gabarit des habitations. En l'occurrence, l'intérêt que porte certains Québécois à ce type d'habitation apporte son lot de questionnements. Quels sont les impacts possibles de la minimaison sur l'aménagement de notre territoire et comment pouvons-nous en assurer son encadrement au bénéfice de tous?

D'une part, le mouvement minimaison s'imbrique dans un ensemble de sphères d'intervention. Il faut donc avoir une bonne idée de notre réalité économique, sociale et environnementale en tant que municipalité afin d'assurer l'encadrement le plus optimal pour la minimaison sur notre territoire et ainsi assurer un impact positif sur la collectivité. Effectivement, si le territoire regorge de vastes terrains en zone rurale-villégiature, par exemple, l'impact économique sur les taxes foncières pourra être plus important que dans un secteur suburbain caractérisé par des terrains de plus petites dimensions. Il en va de même pour l'impact environnemental si ces zones rurales ne sont pas desservies en infrastructures d'égout et d'aqueduc, nécessitant ainsi la réalisation d'ouvrages autonomes coûteux et entraînant le remuement de grandes surfaces de sol naturel.

En contrepartie, il est de notre avis que la minimaison puisse participer à la diversification des milieux de vie et des types d'habitation sur le territoire. En premier lieu, elle permet d'offrir un logement accessible financièrement. De plus, son implantation sous forme de projet intégré où certains équipements sont mis au profit de la communauté, par exemple, permet aussi d'offrir un cadre de vie axé sur le développement de la collectivité et de son articulation sociale.

Somme toute, les municipalités désirant jongler avec l'idée d'implanter la minimaison sur leur territoire devront s'assurer de répondre aux questions suivantes en ce qui concerne l'encadrement réglementaire qu'elles souhaitent mettre de l'avant :

- L'optimisation de l'occupation du territoire est-elle atteinte dans les zones autorisées?
- La rationalisation du bâti concorde-t-elle avec la rationalisation des services en place et à proximité?
 - La minimaison répond-elle à un besoin de la population actuelle et celle à attirer?
 - Les contrôles réglementaires permettent-ils de viabiliser de nouveaux milieux de vie axés sur le développement de saines communautés et permettent-ils une pleine intégration des projets dans le tissu identitaire de la municipalité?

Il va de soi que l'arrivée d'une nouvelle forme de bâti sur un territoire nécessite une réflexion approfondie quant à sa concrétisation sur le terrain. Les conseils municipaux intéressés par l'idée de la minimaison devront donc s'assurer d'aborder une stratégie d'encadrement réglementaire adaptée soutenue par un diagnostic étoffé et honnête. Ce diagnostic permettra ainsi d'identifier les secteurs propices à l'implantation de ce type d'habitations et les normes de construction et d'aménagement devant être mises en place pour un développement adapté.



Par Julie-Anne Chayer, ing., présidente, et Louis-Philip Bolduc, ing.,
PA LEED BD+C, président sortant CBDCa – Québec.

LA NOUVELLE CERTIFICATION CANADIENNE ZÉRO CARBONE

Longtemps reconnu comme chef de file en matière d'actions pour répondre aux enjeux environnementaux, le Canada a été au cœur de la négociation des mécanismes de commerce du carbone dans le cadre de l'accord de la Conférence sur le climat de Paris, COP21, en 2015.

Rappelons que cet accord avait pour objectif d'accélérer la mise en place de mesures et d'investissements afin de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2 °C par rapport à son niveau avant l'ère industrielle et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 °C.¹ Dans son récent plan intitulé le « Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques », le gouvernement fédéral présente comment seront déployées les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en stimulant l'économie et en renforçant notre résilience aux changements climatiques.

Le secteur de la construction et plus particulièrement du bâtiment durable font plus que jamais partie des solutions pour atteindre la cible fixée pour 2030.

Afin de faire sa part de manière cohérente et structurée, le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a tout récemment publié une norme du carbone zéro pour évaluer le bilan de GES des bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels multifamiliaux du Canada. Selon la norme développée, « un bâtiment à carbone zéro est défini comme un bâtiment très éconergétique qui produit sur place, ou qui se procure, de l'énergie renouvelable sans carbone dans une quantité suffisante pour compenser les émissions annuelles associées à l'exploitation du bâtiment. »²

En 2017, le CBDCa faisait l'annonce de 16 projets participant à un programme pilote de deux ans à l'intention des promoteurs et des concepteurs. Le projet sélectionné au Québec est la nouvelle école primaire Curé-Paquin de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Iles à Saint-Eustache. L'école de 2800 m² qui doit accueillir ses premiers élèves l'automne prochain vise un rendement énergétique qui frôle la neutralité (0,2 GJ/m²/an). Pour atteindre cette performance ambitieuse, notons diverses stratégies telles qu'une enveloppe conçue pour limiter les ponts thermiques, l'utilisation optimale de la lumière et ventilation naturelle ainsi que l'emploi de matériaux à faible teneur en carbone. Un système de géothermie qui répond au besoin total de chauffage et un plancher radiant hydronique complètent les mesures favorisant un haut rendement de performance pour ce bâtiment.

Ce projet modèle permettra ainsi de documenter l'expérience lancée par le CBDCa qui vise, ultimement, à orienter le développement futur de la norme Carbone Zéro et celui d'outils, de ressources et d'activités de formation visant à accélérer la transformation de notre environnement bâti durable. Fait intéressant à noter, environ la moitié des projets ciblés par l'initiative sont des bâtiments liés à des promoteurs publics (gouvernements, villes, commissions scolaires). Il est d'ailleurs possible d'en apprendre plus sur ces projets en consultant le site Internet de l'initiative Carbone Zéro du CBDCa.

Au-delà de la certification qui est en cours de développement, l'intérêt croissant pour un bâtiment zéro carbone s'inscrit dans la tendance de valoriser un meilleur contrôle énergétique des bâtiments. Plusieurs propriétaires qui ont construit ces dernières années un bâtiment répondant aux meilleures exigences en matière de développement durable sont à même de constater les gains économiques engendrés par ceux-ci. Divers rapports publiés récemment permettent de démontrer ces gains économiques³. La décision économique qui demeure un facteur déterminant dans le processus décisionnel permet donc de faciliter la sélection d'options dites durables. Devant ces avantages, le parc immobilier existant devient une cible de plus en plus visée afin de mettre à niveau des bâtiments plus âgés et de leur offrir un rendement comparable aux plus récents.

Plusieurs propriétaires privés ou publics n'hésitent donc pas à mettre sur pied des programmes de remises à niveau compte tenu de ces avantages démontrés. Notons même une seconde tendance qui influence ce mouvement en lien





avec l'informatisation des données : les innovations technologiques qui influencent notre quotidien sont aussi en train de changer la manière dont nous évaluons nos bâtiments. Avec des systèmes de contrôles qui cumulent et permettent de consulter plus facilement les données et notre manière d'analyser, la performance d'un bâtiment changera beaucoup dans un avenir rapproché.

Les bâtiments moins efficaces risquent ainsi d'être plus facilement identifiables et même de perdre une certaine valeur sur le marché sachant pour les locataires que leur facture énergétique risque d'être plus importante pour ce bâtiment comparativement à un autre dont les données démontrent un meilleur rendement.

Plus que jamais, la conscientisation vis-à-vis la performance du bâtiment prend sa place et tout gestionnaire de parc immobilier doit être au fait de cette réalité pour s'assurer de positionner ses actifs en fonction de ces exigences. 🏡

Sources :

¹ Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/plan-changement-climatique.html>

² Initiatives sur les bâtiments à carbone zéro : https://www.cagbc.org/CBDCA/carbone_zero/CBDCaSiteWeb/Carbone_Zero/carbone_zero.aspx

³ Certains rapports sont disponibles à l'onglet Ressources du site Internet du CBDCA : <https://www.cagbc.org/cbdca/>

CPA Boisvert & Chartrand, S.E.N.C.R.L.
 COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

☐ 837, rue Notre-Dame, Joliette, Qc J6E 3J7
 Téléphone: 450 756-0534 · Télécopieur: 450 756-0057

☐ 461, chemin Joliette, suite 201, Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0
 Téléphone: 450 889-8191 · Télécopieur: 450 889-2990

www.bcall.cc

DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ PURE ET SIMPLE

Plus qu'une ressource en impression, Formules Municipales est aussi un fournisseur de produits d'utilité multiple.



FORMULES MUNICIPALES, est un spécialiste de l'impression de formulaires en tout genre pour le marché municipal (permis, certificats, etc.) Fondée en 1886, l'entreprise développe constamment de nouveaux services pour donner entière satisfaction à sa clientèle.

Nouveau catalogue de produits

FM met à votre disposition un catalogue de produits pour :



- Environnement
- Bâtiment et urbanisme
- Gestion / Élections
- Affichage
- Contenants de recyclage
- Poubelles
- Cendriers
- Sacs biodégradables
- Contenants pour piles usagées
- Contenant à sacs biodégradables.



450 676-5476 ou 1 888 544-1717
www.formulesmunicipales.ca

Par M^e Frédéric Legendre
Municipalité avocats

LE POUVOIR DISCRÉTIONNAIRE PRÉVU À L'ARTICLE 227 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME La bonne foi nécessaire, mais insuffisante

Le 23 janvier dernier, la Cour d'appel a rendu une décision dans l'affaire *Municipalité de Saint-Gédéon c. Comité plage St-Jude inc.* en lien avec le pouvoir discrétionnaire découlant de l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

En première instance, la Cour supérieure avait retenu que les intimés avaient enfreint le règlement de zonage de l'appelante en implantant un bâtiment préfabriqué sur un terrain loué de l'autre intimée. En outre, ils ne bénéficiaient pas de droits acquis susceptibles de justifier le maintien de cette situation dérogatoire.

Cependant, la juge de première instance avait décidé d'appliquer son pouvoir discrétionnaire pour faire échec à la demande de l'appelante sollicitant l'enlèvement du bâtiment. Pour motiver le rejet de cette demande, la juge avait soulevé quatre motifs différents :

1. La dérogation était mineure;
2. L'enlèvement du bâtiment préfabriqué ne procurerait aucun résultat pratique;
3. Le maintien de la situation dérogatoire n'allait pas à l'encontre de l'intérêt de la justice;
4. Compte tenu des circonstances exceptionnelles du dossier, qu'il y avait lieu de se prévaloir du pouvoir discrétionnaire que lui confère l'article 227 LAU.

Dans son jugement, la Cour d'appel reconnaît que les tribunaux de première instance jouissent d'un pouvoir de refuser d'ordonner la cessation d'un usage dérogatoire, et ce, selon les critères établis par cette même cour dans l'affaire *Montréal (Ville) c. Chapdelaine*. Le plus haut tribunal de la province vient toutefois rappeler qu'il s'agit d'un pouvoir discrétionnaire limité qui doit être utilisé avec parcimonie.

Il faut comprendre que malgré le fait qu'une cour d'appel doit faire preuve de retenue à l'égard des décisions de cette nature, elle pourra néanmoins intervenir en présence d'une démonstration convaincante que ce pouvoir a été exercé de manière déraisonnable ou abusive.

En l'espèce, la Cour est en désaccord avec la conclusion de fait de la juge de première instance selon laquelle la violation du règlement de zonage est « de peu d'importance ». En effet, les précédents jurisprudentiels établissent qu'en principe, un usage dérogatoire à un règlement de zonage ne constitue pas une contravention mineure.

La Cour réfute également le raisonnement de la juge qui avait retenu comme facteur pertinent le laxisme dont aurait fait preuve la Municipalité en tolérant la présence de bâtiments semblables dans la zone en question. Pour la Cour, permettre que l'application peu rigoureuse d'un règlement puisse servir de moyen de défense ferait en sorte que l'intérêt particulier l'emporte sur l'intérêt général à moins que tous les contrevenants soient poursuivis simultanément.

En dernier lieu, la Cour reconnaît que la conclusion de la juge relative à la bonne foi des intimés ne peut être remise en question. Or, elle déclare que la bonne foi est certes nécessaire, mais insuffisante à elle seule pour justifier l'exercice exceptionnel du pouvoir discrétionnaire qui permettrait le rejet du recours de la Municipalité. En clair, le caractère déraisonnable du jugement peut commander une intervention de la Cour d'appel.

Nous retenons qu'il s'agit d'une prise de position claire à l'effet que la Cour d'appel n'hésitera pas à casser les jugements qui, sans avoir appliqué les critères pertinents, ont été favorables à la tolérance des usages dérogatoires. ■



CONCOURS

PROFITEZ DE LA VIE

avec La Capitale

PLUS DE

220 000 \$
EN PRIX À GAGNER¹



STE-FOY
BEAUPORT
NISSAN



Indian
MOTORCYCLE

POLARIS

ProLite

IMPORTATIONS
THIBAUT
WWW.IMPORTATIONSTHIBAUT.COM

PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU

Participez dès maintenant!

partenaires.lacapitale.com/combeq

1 855 441-6017



La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/combeq. Le concours se déroule du 1^{er} juillet 2017 au 31 octobre 2018. La valeur des 10 prix varie entre 1 474 \$ et 43 800 \$. Chacun des véhicules à gagner est assorti d'une protection Airmedic à vie valant environ 9 500 \$ et, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 222 474 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Chaque gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Images à titre indicatif seulement. Les prix remis peuvent varier.



“ Le choix de conduites **résistantes en PEHD** est un **investissement durable** pour les municipalités. Les produits Soleno garantissent une **gestion efficace** et une **installation rapide** sur les chantiers.

Soleno, un partenaire d'affaires de choix, **purement québécois.** ”

Projet: Développement résidentiel sur le site des anciens ateliers du CN à Pointe St-Charles.

M. Louis-Philippe Dion, Vice-Président
Pavage Dion inc., Boisbriand

Louis-Philippe Dion



SOLENO
La maîtrise de l'eau pluviale

SOLENO.COM